

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ILE
D'YEU

Séance du : 27 Janvier 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/26/01/14

<p>Date Convocation 20/01/2026</p> <p>Date Affichage 20/01/2026</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <table><tr><td>- en exercice</td><td>27</td></tr><tr><td>- présents</td><td>16</td></tr><tr><td>- procurations</td><td>04</td></tr><tr><td>- absents</td><td>07</td></tr></table>	- en exercice	27	- présents	16	- procurations	04	- absents	07	<p>Le 27 Janvier Deux Mille Vingt Six à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 16 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Valérie AURIAUX, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Yannick RIVALIN et Patrice BERNARD.</p> <p>PROCURATIONS 4 : Judith LE RALLE, Didier MARTIN, Sophie FERRY, Line CHARUAU, qui ont donné respectivement procuration à Laurent CHAUVET, Manuella AUGEREAU, Valérie AURIAUX et Patrice BERNARD.</p> <p>ABSENTS 7 : Michel BRUNEAU, Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU et Dany HERBRETEAU.</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	16								
- procurations	04								
- absents	07								

CADASTRE SOLAIRE : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE L'OUTIL AUPRES DES COLLECTIVITES ADHERENTES AU SYDEV (2026-2029)

Rapporteur : Isabelle CADOU

Le cadastre solaire permet d'évaluer le potentiel solaire photovoltaïque de chaque parcelle (bâtiment ou terrain) en Vendée. Cet outil est accessible aux citoyens à travers les instances publiques locales, à l'image des Guichets uniques de l'habitat qui existent désormais dans chaque intercommunalité.

Le SYDEV est le commanditaire de cet outil et développé par Géo Vendée. Celui-ci a utilisé des données LIDAR couplées à de l'imagerie pour créer un jumeau numérique de la Vendée. Il est ainsi possible de reconstituer les terrains et toitures avec une très bonne précision.

L'applicatif du Cadastre Solaire permet de calculer le gisement solaire en fonction de l'orientation et l'inclinaison du toit et de comparer le gisement avec les consommations dans le bâtiment pour connaître le taux d'autoconsommation photovoltaïque potentiel de celui-ci.

Les données sensibles provenant du compteur d'électricité sont obtenues par l'intermédiaire du SYDEV dans le cadre d'une habilitation accordée par ENEDIS et respectant la réglementation RGPD.

L'utilisation du Cadastre solaire peut présenter un intérêt pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ou apparentés (Ile d'Yeu) dans le cadre de l'exercice de la compétence « habitat », mais également pour leurs prestataires chargés d'animer les Guichets uniques de l'habitat afin de renforcer le conseil aux particuliers et d'accompagner le montage des dossiers d'aides à la réalisation de travaux énergétiques de leur résidence principale.

Le SYDEV propose de mettre à disposition cet outil à ses membres.

La convention est applicable jusqu'au 31 décembre 2029.

La mise à disposition de l'applicatif est consentie à titre gratuit.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-4-3,

Vu les statuts du SYDEV,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (20 POUR) :

- ◆ **D'APPROUVER** la convention de mise à disposition de l'outil cadastre solaire par le SYDEV auprès de la Commune de l'Île d'Yeu jointe à la présente délibération ;
- ◆ **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nota Bene - Pour en savoir plus :

<https://www.geovendee.fr/jn/> et <https://www.sydev-vendee.fr/actualites/vendee-territoire-connecte>

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,

Carole CHARUAU